Image not found or type unknown

Donation et déclaration biens immobiliers

Par **jean 13**, le **21/02/2015** à **20:33**

Nos parents nous ont fait, il y a quelques années, donation de leur vivant de leur maison principale et d'une maison secondaire, ils en ont conservé l'usufruit.
Aujourd'hui, ils doivent remplir un dossier APA (demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie) sur lequel on leur demande de déclarer leurs biens immobiliers, doivent ils déclarer la valeur de ces biens ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés